

APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

F.L.E – F.L.I

FORMATIONS LINGUISTIQUES - NIVEAU A1.

Formacode : 15234

Objectif

Former le public en vue de la **validation du niveau A1 écrit et oral** du CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues)

Le niveau A1 est obligatoire et le niveau de langue exigé pour l'obtention d'une carte de séjour de 1 an.

Il atteste que la personne sait lire et comprendre quelques phrases.

Propositions de parcours

► **600 heures « découverte totale ou quasi-totale de la langue française »** : public non ou peu scolarisé, non lecteur/non-scripteur dans sa langue maternelle ou non communicant

► **400 heures « exploration et appropriation en cours d'acquisition »** : public peu scolarisé, non lecteur/non scripteur dans sa langue maternelle et ayant des compétences à l'oral proches du niveau A1 et dont les compétences à l'écrit sont infra A1.1

► **200 heures** : public scolarisé de façon significative dans sa langue maternelle (au moins équivalent fin de collège), dont les compétences à l'écrit restent à consolider

► **100 heures** : public scolarisé de façon significative dans sa langue maternelle, communicant à l'oral, dont les compétences à l'écrit restent à généraliser

Eligibilité des bénéficiaires

Ces prestations sont au bénéfice de personnes étrangères, installées légalement et durablement sur le territoire français et signataires d'un CIR.

Lieux de formation

- Sur les Hautes-Alpes : Briançon – Embrun – Gap – Veynes.
- Sur les Alpes de Hautes Provence : Digne – Manosque.

A l'issue de la formation, le public sera en capacité de :

- Comprendre des mots familiers, des expressions courantes sur lui, sa famille et son environnement immédiat, dans des phrases très simples,
- Comprendre des documents authentiques très simples comme annonces, affiches, des cartes postales,
- Prendre part à une conversation de base, si l'interlocuteur parle lentement et reformule,
- Poser quelques questions très simples et y répondre si le sujet est très familier
- Décrire son lieu d'habitation et les gens qu'il connaît,
- Ecrire une carte postale très simple de 3 ou 4 phrases, de même qu'il peut répondre à un questionnaire informatif sur lui-même. En général, il s'agit de phrases isolées.

Evaluation de la progression du stagiaire

Les apprenants seront évalués en cours et en fin de parcours. Une attestation de niveau leur sera remise à l'issue de la formation et ils seront renseignés et orientés vers les organismes certificateurs.

Coordinatrices de l'action et contacts :

Coordnatrice administrative : Estelle HILARY / e.hilary@cpe-as.fr / 04.92.53.61.19

Coordnatrice pédagogique : Séverine CHANAVAT / s.chanavat@cpe-as.fr / 04.92.53.61.19